

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le 17 Juin, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 09 Juin 2015

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 09 Juin 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire – Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint – Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint – Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint – Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint – François JOST – Martine BAUDOT – Éric BEC – Louissette TRICHET – Fabien LAURENT – Anne-Marie GERVAIS – Marie-Claude JOLY – Brigitte DURAND – Patrick DUVIC – Antoine FONT – Carole CHEVREUX – Gilles BURNEAU – Marie-Paule FOUACHE conseillers municipaux.

POUVOIR : Véronique RÉTIF à Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint.

Secrétaire de séance : Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 Mai 2015.

1 – CRÉATION RÉGIE DE RECETTES ET D'AVANCES

Dans le but de simplifier les dépôts d'espèces auprès de la trésorerie municipale, Madame le Maire demande l'autorisation de créer tous arrêtés et tous actes relatifs à la création, modification ou suppression d'une régie de recettes et d'avances. Ainsi que celui relatif à la nomination d'un régisseur et son mandataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

AUTORISE Madame le Maire à créer tous arrêtés et tous actes relatifs à la création, modification ou suppression d'une régie de recettes et d'avance. Ainsi que celui relatif à la nomination d'un régisseur et de son mandataire.

2 – COMMISSION VOIRIE

CIMETIERE

Sur 23 concessions recensées et marquées comme non renouvelées, 11 concessions ont été reconduites pour 30 ans. Il en reste 12 en attente ; les familles n'ont pas pu être contactées et personne ne s'est encore manifesté. Le délai pour pouvoir disposer de ces concessions sera bientôt échu. Ces tombes seront considérées en déshérence.

Afin de pourvoir aux besoins, la commune doit disposer en moyenne de 5 à 6 tombes par an.

La société OGF a été contactée afin de se charger de gérer ces concessions en déshérence.

Devis 1 : 2400 € HT

Devis 2 : 5000 € HT

Les devis s'établissent pour une vingtaine d'emplacements où toute la procédure réglementée sera mise en œuvre, jusqu'à la déclaration d'abandon et l'exhumation. La différence de coûts est due à la possibilité de procéder à la recherche en généalogie. Cette option n'est pas obligatoire.

L'intervention de la société OGF s'étale sur 3 ans. L'idéal serait de débiter en Septembre 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire avec la Société OGF pour la reprise d'un carré de vingt concessions.

ACCEPTE que la procédure commence en Septembre 2015

STATIONNEMENT AVENUE DES ROCHES

Le stationnement Avenue des Roches entre le Restaurant les Délices et la Boulangerie de M et Mme DELFOSSE, ainsi que vers le rond-point Nord est problématique. Le croisement des véhicules est parfois difficile, le passage piéton est masqué. Les véhicules stationnés sur les trottoirs plus loin obligent les piétons à circuler sur la route.

Un groupe de travail a été constitué comme suit : Antoine FONT, Éric BEC, Patrice VÉRITÉ, Patrick DUVIC, Philippe BOURGEOIS, Sandrine LION.

Il se réunira, le 23 Juin à 20h30 devant la boulangerie, pour réfléchir à une matérialisation au sol de places de stationnement qui soit rationnelle et une sécurisation du passage piéton devant la boulangerie.

CLOS PILLÉ

Beaucoup d'incivilités ont été signalées par les riverains au sujet de la circulation des véhicules qui roulent à grande vitesse depuis la route de la contournante vers la route de Champigny. Les limitations de vitesse signalées par les panneaux ne sont pas respectées, le sens interdit depuis la contournante a été enlevé, les Stops route de Champigny sont « grillés ».

Des solutions sont retenues :

- replacer un sens interdit au tourner à gauche de la déviation.
- mettre des dos d'âne ou des rétrécissements de voie en place.

Les rétrécissements de voie ont la préférence de la commission Voirie. Il s'agirait de poser des bordures et de bétonner l'espace entre les bordures. Les véhicules légers seraient forcés de ralentir. Les véhicules agricoles pourraient passer dessus. 3 structures seraient utiles : une à chaque entrée de route et une au milieu du parcours. Des panneaux seront aussi disposés pour prévenir de ces aménagements.

Techniquement, ce système peut se poser directement sur le revêtement existant et ne nécessite pas d'ancrage à l'instar d'un dos d'âne.

La commission se réunira une prochaine fois pour analyser le détail et les coûts induits de ces aménagements afin de les présenter au conseil municipal au plus tôt.

TRAVAUX RUE JP LOUPROU :

Suite aux travaux place Bernard Triquier et rue Jean-Pierre Louprou, il a été constaté un décalage de seuil entre la rue et l'entrée de garage de M. ABGRALL. Un devis pour remise à niveau a été établi par l'entreprise F. LEVEL à hauteur de 610 €. Le conseil municipal accepte cette proposition.

TRANSPORT AGGLOBUS

L'arrêt de Bus communal Mairie-Grand Clos a été identifié PMR et signalé à Saumur Agglo. Pour pouvoir le rejoindre, un cheminement PMR depuis le centre bourg est à améliorer. Pour placer de nouvelles bordures et en reprofiler d'autres, un devis a été établi à hauteur de 1 890€. Les riverains et les touristes se garent sur les trottoirs du cheminement PMR, il faudra donc le matérialiser environ 610 €.

Un candélabre devra être déplacé. La commande a été passée au SIEM. Le conseil municipal accepte cette proposition.

RUE SAINT LAZARE

La route municipale menant à la maison de M et Mme PROUTEAU est en très mauvais état. Un devis de 2 510 € TTC a été établi et les travaux seront réalisés. Le conseil municipal accepte cette proposition.

PARKING RIVERAINS PLACE DU 08 MAI :

Le parking riverain a été créé en compensation de l'interdiction de stationner rue Robert d'Arbrissel.

Le collectif des riverains de la rue signale que ce parking est trop souvent occupé par des visiteurs ou des « non riverains » et suppriment ainsi un certain nombre de places « réservées ».

Des solutions sont envisagées pour éviter ces débordements :

* placer un nouveau panneau plus significatif dans l'image ou le texte ;

* placer une barrière élévatrice et demander une location aux riverains pour l'utilisation du domaine public qui leur est réservé ;

* placer une chaîne entre 2 poteaux afin de procéder à un premier test ;

Le conseil municipal retient la 3^{ème} proposition pour un essai cet été.

Un certain nombre de riverains de la rue Robert d'Arbrissel étant présent, madame le Maire demande aux Conseillers l'autorisation de suspendre la séance pour connaître leur point de vue : ceux-ci sont satisfaits de l'option et proposent l'ajout d'un panneau stationnement interdit en milieu de chaine. Il est aussi suggéré de traduire les informations en anglais.

Après reprise de la séance, les conseillers valident cette demande et préconisent une mise en place rapide.

STEP :

La STEP fonctionne depuis Avril 2015.

L'inauguration aura lieu le 26 Juin 2015, rendez-vous à 10h30 Place des Noyers pour un covoiturage jusqu'à la STEP, visite à 11h00 suivi d'un vin d'honneur au presbytère.

Les fondations de l'ancienne STEP ont été détruites. Le terrain a été décaissé. Il n'est pas encore plan. Les services de l'Agglo le mettront en forme pour accueillir la prochaine végétation.

ENTREE NORD :

Un diagnostic jusqu'au rond-point des Ecoterias a eu lieu le 12/05. Il analyse les aménagements des abords de voirie. Les propositions de scénarii ont été présentées ce jour. L'analyse prend en compte chaque accès (STEP, Labo, entrée de bourg), les aménagements pour réduire la vitesse de circulation, la sécurisation des accès. Une estimation en 3 phases est présentée : Le tourne à gauche desservant les laboratoires BROTHIER et la STEP, le retraitement du rond-point desservant la rue des Écoteries et une bande cyclable et piétonne entre ces deux points. Prochaine réunion le 15 Juillet sur le choix d'un projet pour transmettre les demandes de subventions aux organismes financeurs : Conseils Départemental, Régional, et Saumur AGGLO en Septembre, pour un début des travaux en 2016.

- Les 2 panneaux d'entrées de bourg (2 x 2 m) prévus dans la signalétique touristique sont en cours de mise en page par M. Frédéric DUFFAU du service CREA du CCO pour être édités et positionnés au plus vite.

3 – ÉGLISE ACCUEILLANTE

Suite aux incidents du 03 Juin 2015 au sein de l'église Saint-Michel, une plainte a été déposée en gendarmerie de FONTEVRAUD L'ABBAYE. L'église étant classée aux monuments historiques les pompiers de plusieurs casernes ont été alertés.

Mme le Maire organise une rencontre rapide avec les membres de la paroisse, du comité départemental du Tourisme (CDT) ainsi que de l'office de tourisme du Saumurois (OT) afin de déterminer les responsabilités de chacun dans le cadre de la chartre « Église accueillante ».

4 – DEVIS BÂTIMENTS

Mme Sandrine LION, Adjointe à l'entretien des bâtiments, présente un devis de l'entreprise STIE Etanchéité concernant la réfection de l'étanchéité de la classe de petite et grande section de maternelle à hauteur de 2 385,60 € TTC. Le conseil municipal demande un deuxième devis pour comparaison et opte pour le moins disant.

Un devis de l'entreprise CHAUVEAU concernant la réfection de la toiture de l'école élémentaire de 745,15 € TTC, accord du Conseil Municipal.

5 – APPEL D'OFFRE URBANISATION QUARTIER ARBRISSEL

Suite à l'appel d'offre publié le 18 Mai 2015, paru le 20 Mai 2015, pour une réception close le 15 Juin 2015 à midi, 5 offres ont été reçues sur 48 demandes de dossier.

L'ouverture des offres a eu lieu le 15 Juin 2015 à 14h00. Les propositions se situent entre 23 300 € HT et 47 625 € HT. Cette étude est imputée au budget à hauteur de 20 000 €. L'analyse des offres aura lieu le 25 Juin 2015 à 9h00.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Décision modificative (DM)

Il convient de prendre une décision modificative pour une modification d'imputations au budget 2015 comme suit :

Fonctionnement	74121.1 DSR	+ 3 299 €
Fonctionnement	7325 FPIC	+ 9 671 €
Fonctionnement	022	+ 12 970 €
Investissement	2161	+ 550 €
Investissement	2138	- 550 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

‣ **AUTORISE** Mme le Maire, Régine CATIN, à effectuer les différents virements sur les comptes concernés par la proposition d'imputation ci-dessus.

Abonnement Orange

Proposition de 2 standards, 1 poste sans fil et 1 poste filaire inclus avec forfait internet à hauteur de 3 079,08 € HT contre 4138,32 € HT actuellement.

Ligne fax inchangée pour 19,75 € HT/mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

‣ **AUTORISE** Mme le Maire, Régine CATIN, à signer les propositions de l'abonnement pro, l'installation et la location d'un standard.

Réforme Territoriale

Le schéma présenté par le Préfet est un avant-projet. Si l'accord est donné pour la saisine des communes et EPCI, Mr le Préfet demande de bien vouloir délibérer, pour donner un avis, avant le 14 Juillet 2015. C'est sur la base de ces avis que Mr le Préfet présentera, dès la promulgation de la loi NOTRe, son projet définitif, qui suivra alors formellement la procédure prévue par le CGCT, éventuellement amendée par la loi NOTRe.

Le Conseil Municipal décide d'attendre les évolutions des semaines à venir et de remettre ce sujet à l'ordre du jour du conseil municipal du 07 Juillet 2015.

Festival international de musiques militaires de Saumur 2015

Le comité des fêtes de SAUMUR, dans le cadre du festival international de musiques militaires, nous propose d'accueillir le Bagad de Lann Bihoué le vendredi 03 Juillet 2015 à 21h00 au Foyer Yves Duteil (entrée libre) précédé d'une balade dans le village si le temps le permet. La prestation de ce groupe de 32 musiciens est facturée 1 000 €. Le repas est financé par l'association tourisme et culture de FONTEVRAUD L'ABBAYE. Le Conseil Municipal accepte la proposition du comité des fêtes de SAUMUR et autorise Mme le Maire à signer la convention pour valider la participation du Bagad de Lann Bihoué.

Demande de stage

Un Fontevriste demande la possibilité d'effectuer un stage en entretien bâtiment dans le cadre d'une réorientation professionnelle.

Bénéficiant d'une reconnaissance en MDPH, l'Agence CAP EMPLOI nous a transmis une convention adaptée à sa demande, stage du 29 Juin au 10 Juillet 2015.

2^{ème} Régiment de Dragons

Le 2^{ème} régiment de Dragons souhaiterait disposer une banderole (4m x 1m) sur la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE. Cette banderole fait partie intégrante de la campagne de recrutement de l'armée de terre. Elle pourrait être fixée sur le côté du rond-point Sud pendant 3 mois.

Le Conseil Municipal est favorable à cette demande sous réserve de ne pas obstruer la visibilité du rond-point.

Éditions du Courrier de l'Ouest

Mme le Maire propose l'achat de 2 éditions spéciales sur FONTEVRAUD L'ABBAYE qui viennent de paraître. Ces 2 hors-séries pourraient être remis aux jeunes mariés et autres accueils spécifiques.

Le Conseil Municipal accepte l'achat de 30 numéros « les plus jolis villages des Pays de la Loire » du Courrier de l'Ouest.

ÉHPAD

Présentation des travaux pour convertir des locaux non utilisés en 8 chambres allant de 20,89 m² à 25,90 m². Coût des travaux : 452 110 € HT.

SAUMUR AGGLO

Ouverture de la billetterie pour les abonnements à la saison culturelle 2015-2016 du samedi 20 Juin au vendredi 26 juin 2015.

Prochaines réunions :

- 23 Juin 2015 : Stationnement Rochechouart, 20h30 devant la boulangerie
- 25 Juin 2015 : Analyse des offres urbanisation quartier Arbrissel, 9h30 en mairie
- 26 Juin 2015 : Visite du jury des Villes et Villages fleuris, 9h30
- 26 Juin 2015 : Inauguration STEP, 10h30 Place du Gd Clos
- 02 Juillet 2015 : Commission tourisme, 20h30 en mairie
- 07 Juillet 2015 : conseil municipal, 20h30 en mairie
- 09 Juillet 2015 : commission cadre de vie, 20h30 en mairie